

**AGISSONS  
ENSEMBLE**



**Une aide  
jusqu'à 500 €**

**PROJET  
D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE**

**→ LANCEZ-VOUS !**

**AVEC L'AIDE DU PAYS VOIRONNAIS**

# PROJET D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

## LANCEZ-VOUS !

AVEC L'AIDE DU PAYS VOIRONNAIS

Le Pays Voironnais renouvelle pour 2025 le dispositif « Fonds Économie Circulaire ».

L'objectif est de soutenir des projets collectifs qui participent à l'économie circulaire et contribuent ainsi à réduire les déchets, tout en favorisant le lien social entre habitants.

**Sous forme associative ou citoyenne, le projet pourra être aidé à hauteur de 500 € !**

## VOUS AVEZ DIT « ÉCONOMIE CIRCULAIRE » ?

Visant à dépasser une société du « tout jetable », basée sur une économie linéaire (extraire, fabriquer, consommer, jeter), **l'économie circulaire est un modèle économique qui limite le gaspillage des ressources et l'impact environnemental.**



## QUELS PROJETS AIDÉS ?

Le projet doit rendre service aux habitants du Pays Voironnais et apporter des solutions locales (*immeuble, quartier, commune...*) afin d'encourager la consommation locale et favoriser le réemploi. Il est vecteur de convivialité et d'échanges ainsi que de réflexions collectives.

Le projet doit contribuer à l'un des objectifs suivants :

### > Sensibiliser & Encourager

Ex. : Organiser les portes ouvertes d'un jardin partagé ou créer un événement autour d'une zone de gratuité.

### > Favoriser la consommation de proximité pour réduire les emballages

Ex. : Mettre en lien des producteurs locaux avec un groupement d'acheteurs et proposer des contenants réutilisables.

### > Favoriser les achats durables et responsables

(lots des kermesses des écoles...)

### > Mutualiser des équipements utiles

Ex. : Acquérir un stock de matériel de bricolage, jardinage, à partager à l'échelle de son voisinage (copropriété, résidence, hameau).

### > Allonger la durée de vie des objets

Ex. : Organiser un troc d'objets (vêtements, jouets...) pour favoriser le réemploi et l'échange plutôt que de jeter ; proposer un atelier pour apprendre à réparer ensemble (vélos, appareils électriques...).

### > Valoriser sur place les biodéchets

Ex. : Installer un poulailler pour réduire les déchets alimentaires et compostables ; mettre en place un compost partagé entre voisins ; organiser des séances collectives de cuisine à partir d'invendus...

## QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Le fonds d'aide s'adresse aux initiatives collectives :

> Structures publiques (école, centre social...),

> Associations à but non lucratif (protection de l'environnement, MJC, éducation populaire, culturelle, artistique, sportive...),

> Citoyens (a minima 2 habitants).

**Le projet doit concerner l'une des 31 communes du Pays Voironnais avec une domiciliation sur le territoire pour la personne ou structure référente.**

## COMMENT FAIRE ?

- > **Téléchargez** le dossier sur [www.paysvoironnais.com](http://www.paysvoironnais.com)  
Rubrique « Déchets / Aides et accompagnements »
- > **Déposez-le** dûment complété dès que possible et impérativement **avant le 31 octobre 2025**.

> Par mail :  
[zerodechet@paysvoironnais.com](mailto:zerodechet@paysvoironnais.com)

> Par courrier :  
Communauté du Pays Voironnais  
À l'attention de Julien Beauvais  
Service Gestion des déchets  
40, rue Mainssieux - CS 80363  
38511 Voiron cedex

> À l'accueil ou dans la boîte aux lettres du Centre Technique du Pays Voironnais  
(à côté de la déchèterie)  
Impasse des Coquelicots  
38500 Coublevie

## QUELLE SÉLECTION DES PROJETS ?

Une fois déposé, votre projet sera étudié par un comité d'attribution composé du service Gestion des déchets du Pays Voironnais, de l'association Le Pic Vert ainsi que d'un acteur extérieur impliqué dans le développement local et/ou l'économie circulaire.

### > Critères d'évaluation

- Innovation,
- Réponse à un enjeu local d'économie circulaire,
- Caractère collectif du projet et bénéfices apportés aux habitants,
- Moyens de valorisation (*supports de communication envisagés...*).

### > 4 comités de sélection

Mars, juin, septembre et novembre 2025.

L'APPEL À PROJETS FONDS ÉCONOMIE CIRCULAIRE EST UNE INITIATIVE PROPOSÉE PAR LE PAYS VOIRONNAIS DANS LE CADRE DE SA POLITIQUE « OBJECTIF ZÉRO DÉCHET ».

## + D'INFOS

[zerodechet@paysvoironnais.com](mailto:zerodechet@paysvoironnais.com)

[www.paysvoironnais.com](http://www.paysvoironnais.com)

 Pays Voironnais - Officiel

